

UNITÉ SGP

POLICE

FORCE OUVRIERE

le syndicat majoritaire

DECLARATION PREALABLE

Comité Technique Interdépartemental du 18 novembre 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration,
Mesdames et Messieurs les représentants du Personnel.

Le 22 octobre 2013 est un jour à marquer d'une pierre blanche pour notre organisation. Nous avons rassemblé plusieurs milliers de Policiers devant Bercy pendant une période de vacances scolaires. D'autres actions sont à venir...

Baisse de l'ISSP des élèves gardiens de la Paix, dégradations des conditions de travail, report de la tranche 2014 de l'équivalence catégorie B, abus du report de repos tels étaient les thèmes de ce rassemblement.

Le mécontentement gronde dans le corps d'encadrement et d'application.

Notre ministre nous a entendus partiellement mais les mesures proposées sont insuffisantes.

La réduction de l'indemnité de sujétion spéciale pour les élèves gardiens de la Paix est une attaque frontale à notre statut. Les prochains élèves gardiens de la Paix verront donc leur salaire diminué d'environ 200 euros. Nous n'avons pas de mots autres que recul social pour qualifier cette mesure.

Lors d'une prochaine sortie d'école anticipée nous nous trouverons devant l'inacceptable ! Dans un même équipage, sur une même voie publique, deux policiers auront un traitement différent ! L'un touchera une ISSP d'actif et l'autre une ISSP considérée comme non actif. Leur mission est pourtant bien la même : assurer la sécurité des personnes et des biens.

Nous laissons cela à votre appréciation mais pour Unité SGP Police-Force Ouvrière c'est inadmissible. C'est pour tout cela qu' Unité SGP Police-Force Ouvrière a décidé la poursuite des mouvements de protestation.

Les conditions de travail des policiers se dégradent de jour en jour et nous sommes amenés à faire des propositions pour tenter de réduire l'impact de l'abus du report de repos dont nous condamnons la récupération sur la base du « temps pour temps ».

Ce qui nous amène directement à l'ordre du jour de ce CTI où nous allons étudier deux propositions de changements horaires dans deux directions différentes. Ces propositions ont été débattues et un dialogue social intense a eu lieu entre notre organisation et l'administration, pour en arriver à ces propositions. Pour l'une d'entre elles, il a quand même fallu rappeler certaines règles du dialogue social oubliées à force d'habitudes. Nous débattons de la forme en séance mais sur le fond nous voyons pour la première fois aboutir une proposition d'horaires sous la forme 2, 2, 3 que seul, UNITE SGP POLICE/FO a proposé à nos collègues. Ces derniers nous l'ont demandé.

Ceux-ci y étant favorables nous avons porté cette revendication à l'administration qui l'a prise en compte. Preuve que nous ne faisons pas de dogmatisme et qu'Unité SGP Police-Force Ouvrière est, et restera une force de proposition. Maintenant nous allons suivre de près l'impact de ces horaires sur les policiers.

Nos détracteurs, opposés aujourd'hui à tout, alors qu'ils ont tout voté auparavant (réduction drastique des effectifs, fin de l'heure non sécable, réforme des retraites, etc etc...) n'ont qu'à bien se tenir. Les forces de progrès les rattraperont. Il faut dire qu'ils ont été les artisans de la dégradation du métier dans le passé. L'histoire est ainsi inscrite et personne ne peut la réécrire.

Le dernier sujet soumis à ce CTI est cette fameuse PRE. Toujours plus collective sous l'impulsion de l'Unité SGP Police-Force Ouvrière, elle demeure de plus en plus controversée. Elle divise toujours autant les policiers. Combien de collègues oubliés ?! Combien de services laissés sur le bord du chemin ?! L'évaluation sur la base des résultats ne doit plus exister. Notre ministre de tutelle l'a déclaré lorsqu'il a pris ses fonctions. La culture du résultat doit être stoppée. Le lien entre la population et la police est à ce prix.

Je vous remercie de votre attention, et demande à ce que cette déclaration soit jointe au PV de ce CTI